

## SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Pascal SUARD.

**Présents** : Mrs. SUARD, LAGNEAU, CHAPERON, HAIMET, CHAPERON, SUCAUD, BLANVILLAIN.

Mmes : RETAILLÉ F., RETAILLÉ C., PINGAULT, CHEMIN.

Mme Martine PINGAULT a été désignée secrétaire de séance.

### **ARBRE DE NOËL**

Mr. RIGOT fera les fonctions de conteur à l'Arbre de Noël.

### **DON**

#### **Délibération n° 2016.11.01**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal avoir reçu un don de 50 € pour l'arbre de Noël.

### **DESIGNATION D' UN COORDONNATEUR**

#### **Délibération n° 2016.11.02**

Le conseil municipal a désigné Mme Isabelle GORET comme coordonnateur pour le recensement de la population en 2017.

### **DESIGNATION D' UN AGENT RECENSEUR**

#### **Délibération n° 2016.11.03**

Le conseil municipal a désigné Monsieur Paul DECULTOT pour effectuer le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017.

### **REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR**

#### **Délibération n° 2016.11.04**

Le conseil municipal décide :

- d'ouvrir un emploi de vacataire pour assurer le recensement,
- de fixer la rémunération comme suit :
- feuille de logement : 1,86 €, bulletin individuel : 1,22 €, rémunération pour la formation : 200 €, indemnité kilométrique : 280 €.

### **DESIGNATION D' UN ARCHITECTE POUR LE BATIMENT**

Monsieur le Maire présente le devis de Mme POIRIER dont le montant du devis s'élève à 6 500 € hors taxes auquel il faut ajouter les honoraires de l'architecte qui s'élève à 2 000 € hors taxes  
A la demande du conseil municipal un autre devis sera demandé et présenté lors d'une prochaine réunion.

**PRIME DE FIN D'ANNEE**  
**Délibération 2016.11.05**

Le conseil a reconduit les primes pour les deux agents communaux et octroie une prime de 10 € Net à Madame Marie RETAILLÉ qui remplace Mme DAWIEC.

**DESIGNATION DE DEUX DELEGUES AU SMIRTOM DE L'AIGLE**  
**Délibération n° 2016.11.06**

Le conseil municipal a désigné :

- deux délégués titulaires : Mr. SUARD et Mr. HAIMET,
- deux délégués suppléants : Mr. BLANVILLAIN et Mr. LAGNEAU.

Le conseil municipal souhaite acquérir un container de 600 litres.

**CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX EN VOIES COMMUNALES**  
**Délibération n° 2016.11.07**

Monsieur le Maire propose que l'ensemble des chemins ruraux revêtus de la commune soient classés en voies communales et entre dans le domaine public de la commune.